



Union
Syndicale
Solidaires

LE 49-3 UN DÉNI DE DÉMOCRATIE QUI S'AJOUTE AU MÉPRIS DE LA COLÈRE SOCIALE

Le président et le gouvernement aura donc fait son choix : celui de ne pas risquer un vote contre sa réforme, celui de ne pas voir le rejet de la réforme franchir les portes de l'assemblée nationale.

C'est la mobilisation historique qui aura permis de repousser ce gouvernement dans ses retranchements.

Ce 49-3 dans ce contexte de colère sociale et de mobilisations massives et de rejet de cette réforme par une grande majorité de la population et des salarié.es, ajoute de l'huile sur le feu. Le gouvernement devra en assumer la responsabilité.

SUD Santé Sociaux et l'union syndicale Solidaires sont déterminés à s'opposer à l'application de cette loi. Nous le ferons avec toutes celles et ceux qui se sont déjà mobilisé.es et toutes les personnes scandalisées par le 49.3.

La colère doit renforcer nos luttes pour l'égalité, le partage des richesses, l'écologie, l'émancipation et en aucun cas servir de marchepied à une extrême-droite qui n'est pas la bienvenue dans nos mobilisations.

SUD Santé Sociaux et l'union syndicale Solidaires continueront à agir dans les heures et jours qui viennent de la manière la plus unitaire possible, pour une réponse sociale à ce déni de démocratie et le retrait de cette loi injuste et illégitime.

Manifestation à Lyon jeudi 23 mars à 11h

De la manufacture des tabacs (métro ligne D, arrêt Sans Souci) à la place Bellecour

44

Des préavis de grève ont été déposés, des débrayages sont possibles

Lyon, le 17 mars 2023